COURRIER DU MOIS

Le voyage du Président de la République en Russie semble tout-à-fait décidé. Il aura lieu, affirme t-on, dans les derniers jours de juillet. On prépare de grandes fêtes chez nos amis en l'honneur du représentant de la France.

Celles du Jubilé sont finies. On a célébré à Londres le soixantième anniversaire de l'avènement de Victoria au trône. C'est le 22 qu'a eu lieu le défilé du cortége officiel.

Partout, de Buckingham-Palace à Saint-Paul, de Mansion-House à Southwark, de la rive droite au parc de Saint-James, s'élevaient les estrades où des milliers de spectateurs ont trouvé place pour acclamer la Reine.

On a dit qu'en faisant passer le cortège royal par les quartiers pauvres on voulait permettre aux habitants de ces quartiers de gagner quelque argent en louant leurs fenêtres, si bon leur semblait, à des curieux plus fortunés qu'eux-mêmes. Mais on avait compté dans les spéculateurs. Ceux ci ont offert aux propriétaires des sommes si considérables pour leurs fenêtres, et même pour leurs maisons entières, que les dits propriétaires ont donné congé à leurs locataires, qui sont, pour la plupart, dans les quartiers pauvres, locataires à la semaine ou, au plus, au mois.

Les prix donnés par les spéculateurs étaient tellement élevés que le possesseur d'un immeuble avait avantage à garder sa maison vide pendant plusieurs semaines pour la louer le seul jour du Jubilé de la Reine.

Il en était de même dans les quartiers riches, où il était devenu impossible de louer les maisons et les appartements inoccupés. Pour la première fois dans l'histoire de la propriété, on a vu des possesseurs d'immeubles refuser des locataires. Il est vrai que ces immeubles sont situés dans les rues que le cortége royal a traversé le 22 juin.

La maison de feu sir Julian Goldsmid, située dans Piccadilly, a été louée pour la journée du 22 juin cinquante mille francs ; une autre maison de Pall-Mall a été louée, pour la même journée, quarante mille francs !

Dans le West-End, le prix minimum d'une place pour voir passer le cortége était de 1,500 francs.

Ce n'est pas, toutefois, une consolation pour les pauvres gens, qui non-seulement n'ont pu louer leurs fenêtres, mais qui, en outre, ont été obligés de déménager par suite des évictions générales auxquelles se sont livrés les propriétaires.

***

Il fait en ce moment une chaleur accablante et à Paris, les établissements de Bains publics installés au long des quais font leur toilette estivale et préparent leurs cabines.

Il est un de ces établissements qui eut son heure de célébrité dans l'histoire parlementaire ; c'est celui-là qui est auprès du Palais-Bourbon.

Doudan, dans ses *Œuvres posthumes*, a conté l'anecdote.

Il paraît que, par une journée caniculaire de juin, en 1846, le Président de la Chambre des députés constata avec regret que l'assemblée ne présentait pas le nombre de membres suffisants pour émettre un vote d'une grande importance et d'une extrême urgence. Il convient de rappeler qu'en ce temps-là il était obligatoire de voter en personne. Le Président était donc tout perplexe, lorsqu'il songea que nombre de députés avaient coutume de profiter de leur présence près de la Seine pour prendre un bain pendant la séance.

Il envoya aussitôt un huissier chercher les baigneurs parlementaires à l'établissement voisin.

Malheureusement, l'huissier ne reconnaissait plus dans l'eau les députés, qu'il n'était pas habitué à voir dans des tenues aussi sommaires : il restait donc embarrassé, lorsqu'il eut l'idée de s'écrier, avec sa voix de séance :

—Que messieurs les députés qui sont au bain veuillent bien venir voter pour cause d'urgence !...